

Maintenant, voici ce que je veux dire au sujet de la station de radar de Saint-Sylvestre qui a été fermée...

M. Grégoire: Et aussi celle de Parent.

M. Choquette: ...suivant la décision prise par le ministère de la Défense nationale. Cela a pour conséquences...

M. Grégoire: N'oubliez pas la station de radar de Parent!

M. Choquette: Monsieur le président, veuillez-vous, s'il vous plaît, rappeler à l'ordre le député de Lapointe qui parle toujours pour ne rien dire et ce, de façon futile et stérile. J'aimerais pouvoir faire mes remarques dans l'ordre.

M. Grégoire: Monsieur le président, je fais juste rappeler au député de Lotbinière que l'on veut aussi fermer la station de radar de Parent...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! Si l'honorable député de Lotbinière veut continuer ses remarques, je lui suggère de le faire, car son temps de parole est limité à 7 minutes.

Une voix: Vive la Reine!

M. Choquette: Monsieur le président, je vois qu'il y a de chauds partisans de Sa Majesté la Reine à la Chambre.

La station de radar de Saint-Sylvestre, comme certaines autres dans le pays...

M. Grégoire: Bon!

M. Choquette: ...suivant la décision du ministère de la Défense nationale, seront fermées incessamment.

Il n'y a aucun doute que cette installation dans le comté de Lotbinière a apporté une vitalité nouvelle dans l'économie locale et augmenté la prospérité de cet endroit. Or, voici qu'après 10 ans d'une certaine aisance, qui était le fruit ou le résultat de cette station de radar qui avait amené beaucoup de gens de l'extérieur à résider à Saint-Sylvestre et ainsi contribué à alimenter l'économie locale, en vertu d'une décision justifiée, je l'admets, parce qu'il fallait couper les dépenses militaires, un dur coup a été porté à l'économie locale de Saint-Sylvestre...

M. Pigeon: Monsieur le président, j'aimerais poser une question à l'honorable député.

M. Choquette: ...je crois qu'il est de mon devoir d'intervenir en faveur de mes commettants pour demander au ministre de l'Industrie...

M. Pigeon: Monsieur le président, puis-je poser maintenant une question au député de Lotbinière?

L'hon. M. Lambert: Laissez-le dire l'essentiel.

[M. Choquette.]

M. Choquette: Je demanderais au ministre de l'Industrie s'il a une politique particulière à annoncer à l'égard de la population de ces localités qui avaient énormément bénéficié de ces stations de radar qui étaient installées chez elles.

Dans notre programme électoral, ainsi qu'au cours de la campagne électorale, nous avons préconisé avec force et vigueur qu'il fallait industrialiser les régions rurales dans la province de Québec et du Canada tout entier...

M. Fisher: And Ontario too.

M. Choquette: ...et particulièrement la province de Québec. Il faut les industrialiser.

A titre de représentant d'un comté rural, je suis en mesure de constater combien notre agriculture a besoin d'être restaurée et combien nos régions rurales ont besoin d'être stimulées économiquement.

Conséquemment, monsieur le président, je demande...

M. Pigeon: Monsieur le président, je voudrais poser une question à l'honorable député de Lotbinière...

M. l'Orateur suppléant: L'honorable député de Lotbinière a actuellement la parole et il ne devrait pas être interrompu.

M. Choquette: Conséquemment, monsieur le président, je crois que si on a un ministère de l'Industrie qui est ni plus ni moins l'œuvre du gouvernement actuel, œuvre pour laquelle il mérite de chaleureuses félicitations, et s'il est capable, comme je suis certain qu'il l'est, grâce à la compétence et à la grande expérience de celui qui le dirige, je crois que le ministère fédéral de l'Industrie...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! Je regrette d'avoir à interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est maintenant écoulé.

M. Choquette: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je ne crois pas avoir parlé durant sept minutes, parce que j'ai constamment été interrompu...

M. l'Orateur suppléant: Je regrette, mais le temps de parole de l'honorable député est maintenant écoulé.

M. Choquette: Je ne sais pas si, avec le consentement unanime de la Chambre, je pourrais poursuivre mes observations pendant deux minutes.

M. Grégoire: Monsieur le président, il nous fait plaisir de donner notre consentement pour permettre au député de Lotbinière de continuer à lancer des fleurs au ministre de l'Industrie, parce que ce dernier le mérite. Nous acceptons, monsieur le président.